



AIPR OPÉRATEUR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Objectif de la formation :

Identifier les réseaux divers sur les chantiers de terrassement.
(Assainissement, AEP, fibre...).

Connaissances des termes techniques du métier. (DT, DICT, décret, sécurité...)

Obtenir l'attestation AIPR à la fin de formation par la validation d'un QCM par internet en lien avec le site du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer).

Publics :

Opérateur : Ouvrier en travaux publics, canaliseurs, poseur, conducteur d'engins, conducteur de nacelles élévatrices, grues, pompe à béton.

Pré-requis :

- Aucun

Durée : 7 heures

Lieu :

- En centre de formation
- En entreprise

Tarif : Nous contacter

Tél. : 06.73.27.20.16

E-mail :

g.bengoua@sftpnormandie.fr

Session limitée à 12 participants

Formation théorique: 6h

- ◆ Sensibilisation des réseaux et des accidents de chantier.
- ◆ Dispositions réglementaires
- ◆ Les droits, obligations et responsabilités.
- ◆ Les intervenants des réseaux et leur rôle
- ◆ Que faire en cas d'endommagement?
- ◆ Les risques liés aux réseaux
- ◆ Les identifications des réseaux
- ◆ Les travaux à proximité des réseaux
- ◆ Les travaux sans tranchée.
- ◆ Que faire en cas d'accident ?
- ◆ Connaître les documents DT/DICT.
- ◆ Entraînement au passage du QCM sur la plateforme du MEEM.

Examen QCM: 1h

- ◆ **Passage d'un examen final par un QCM sur la plateforme du MEEM pour valider l'AIPR.**

Moyens matériels :

- ◆ Tablettes numériques ou pc
- ◆ Vidéoprojection
- ◆ Evaluation formative

Documentation fournie :

- ◆ Livrets pédagogiques stagiaires.

Renseignements complémentaires :

Pour toutes informations supplémentaires, demande de devis ou inscription, veuillez nous contacter :